



Direction de la Protection des Sols

**Formulaire Dérogation Cheptel
Manuel Utilisateur**

IDENTIFICATION			
Projet :	Formulaire Dérogation Cheptel	Auteur :	Michel FRENAY
Type de document :	Manuel utilisateur	Version:	1.0
N° réf. :	MFR/aki/L.08.E.094		
Date :	10/03/2008	Statut:	Final



Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Identification	2
2.1	Inscription	4
2.1.1	Encodage des informations	4
2.2	Identification.....	7
2.2.1	Données d'identification	7
2.3	Récupération du mot de passe	9
3.	Remplissage du formulaire	10
3.1	Création d'un formulaire.....	10
3.2	Encodage du formulaire.....	12
3.2.1	Ajout d'une ligne d'analyse	12
3.2.2	Edition des lignes d'analyse	13
3.2.3	Validité des lignes d'analyse.....	13
3.2.4	Visualisation/édition d'un formulaire	14
3.2.5	Impression du formulaire	14
4.	Soumission.....	15
5.	Liste des formulaires	16



1. INTRODUCTION

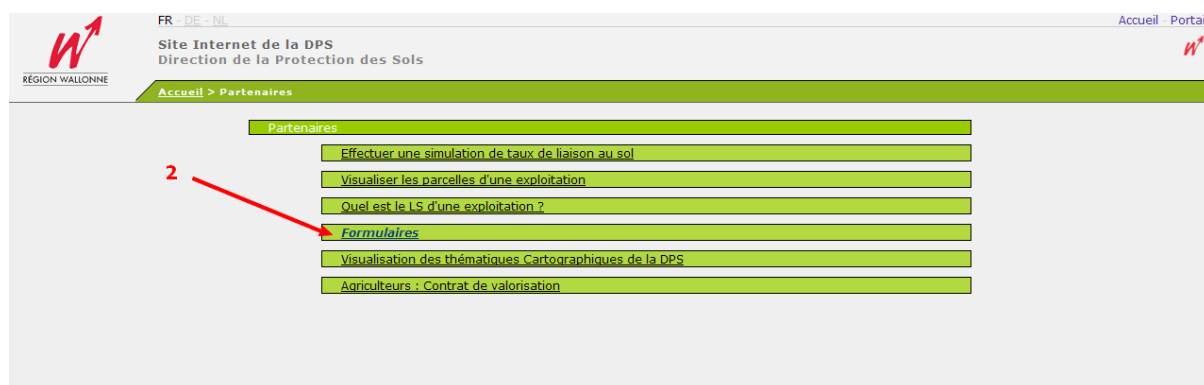
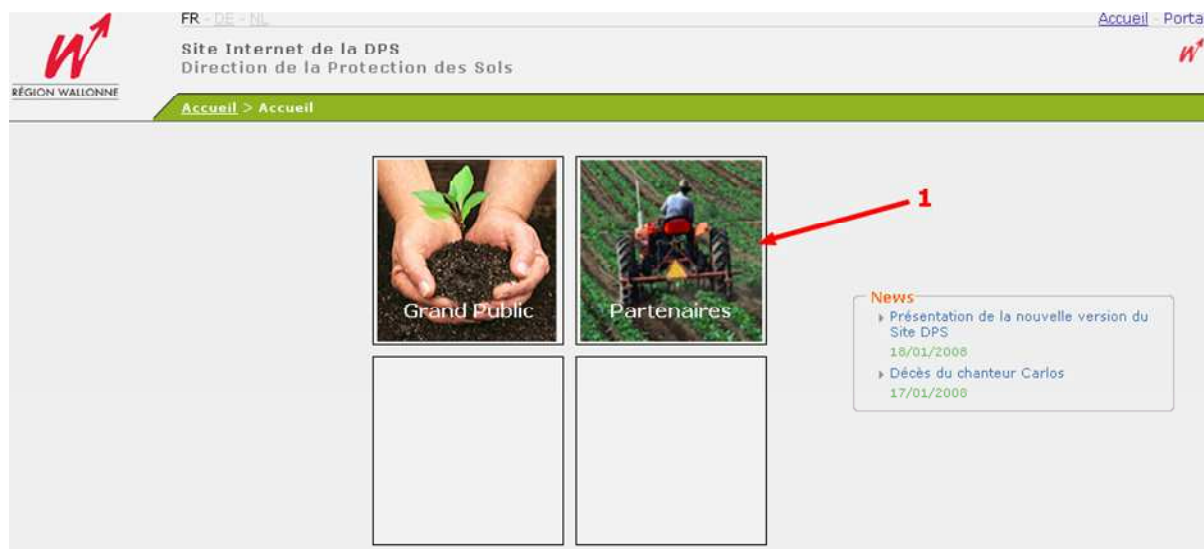
Formulaire de dérogation cheptel : encodage de lignes d'analyse par un agent NITRAWAL pour un agriculteur.

En résumé :

- Les déclarants sont des agents NITRAWAL.
- Encodage des lignes pour un agriculteur donné :
 - Indication sur la validité de l'analyse (sera-t-elle automatiquement validée lors de la soumission ?).
- Soumission du formulaire.

2. IDENTIFICATION

L'accès à la page de login se fait via le menu « Partenaires » > Formulaires > **Formulaire de dérogation cheptel** ».



La page de login est divisée en trois paragraphes :

- Vous avez un login (voir Identification)
- Vous avez oublié votre mot de passe (Voir Récupération du mot de passe)
- Vous n'avez pas de login (Voir Inscription)



The screenshot shows the login page of the Site Internet de la DPS (Direction de la Protection des Sols). The page header includes the logo of the Région Wallonne and the text 'Site Internet de la DPS Direction de la Protection des Sols'. A navigation bar contains the links 'Accueil > Partenaires > Formulaires > Identification'. The main content area is divided into three sections:

- Vous avez un login**: A form with two input fields for 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe', and a 'Se connecter' button.
- Vous avez oublié votre mot de passe**: A form with one input field for 'Nom d'utilisateur' and a 'OK' button.
- Vous n'avez pas de login**: A link to 'Page d'inscription'.

La DPS a créé les différents comptes utilisateurs des agents de Nitrawal et leur a communiqué ces informations.

Le passage par le module d'inscription n'est donc nécessaire que si l'agent n'a pas reçu de nom d'utilisateur/mot de passe de la DPS.

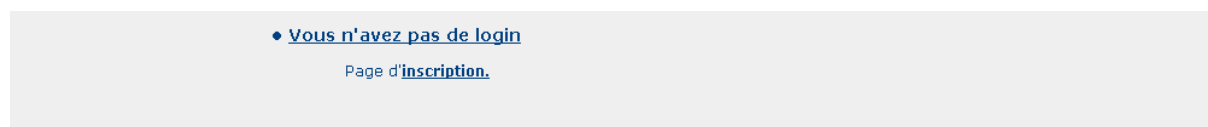
2.1 INSCRIPTION

Rappel :

La DPS a créé les différents comptes utilisateurs des agents de Nitrawal et leur a communiqué ces informations.

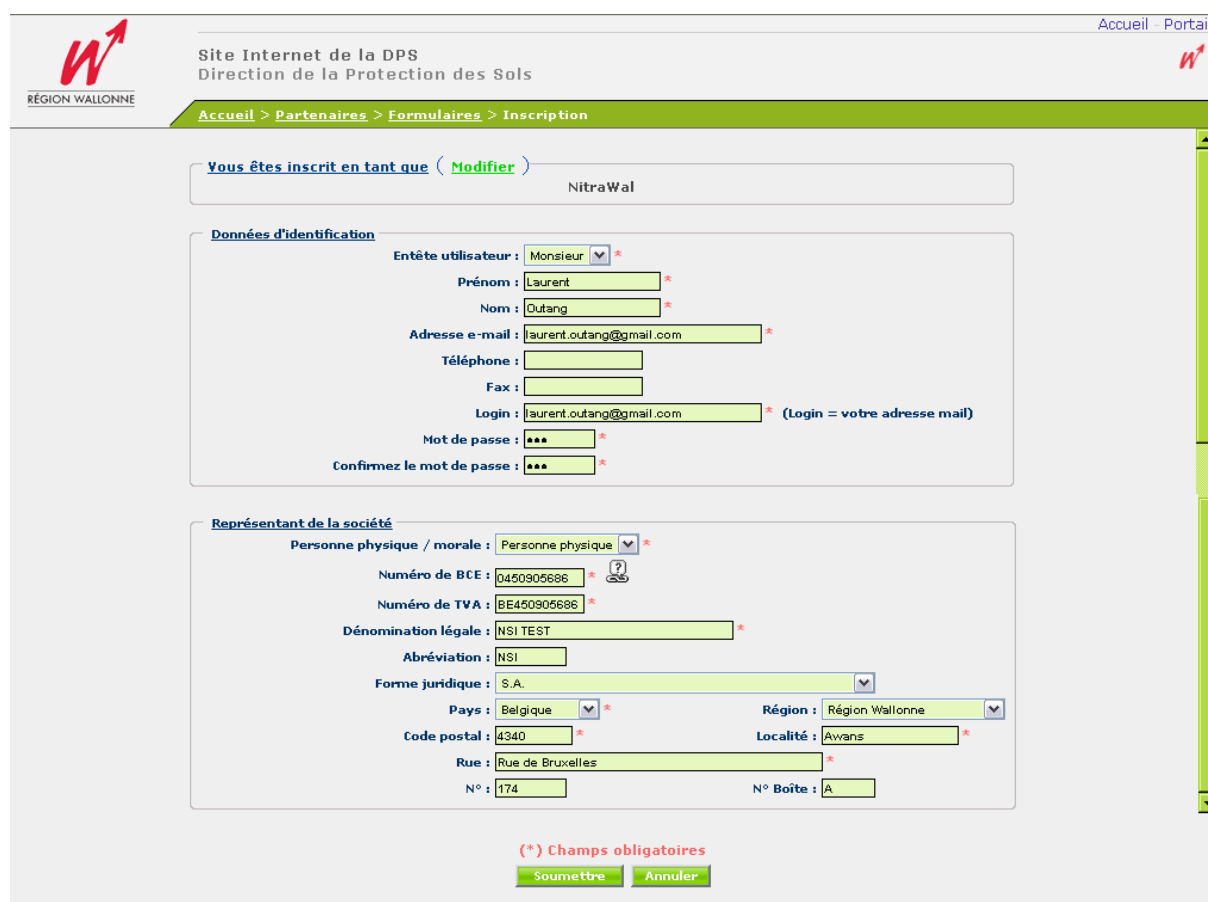
Le passage par le module d'inscription n'est donc nécessaire que si l'agent n'a pas reçu de nom d'utilisateur/mot de passe de la DPS.

Cliquer sur le lien [inscription](#) :



2.1.1 Encodage des informations

Le lien précédent ouvre le formulaire d'inscription pour un agent NITRAWAL :



2.1.1.1 Informations sur l'utilisateur et la société qu'il représente

Groupe d'utilisateurs :

Le groupe d'utilisateurs est déterminé puisque l'élément sélectionné avait un groupe utilisateurs par défaut.

Informations sur l'utilisateur :

Les informations personnelles demandées à l'utilisateur qui s'inscrit sont l'en-tête (Monsieur, Madame), le nom et prénom, l'adresse électronique, le téléphone, le fax, le login et enfin le mot de passe.

Les règles mises en place sont les suivantes :

- Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires ;
- Login doit être équivalent à l'adresse e-mail.

Informations sur la société représentée par l'utilisateur :

Les informations sur la société qu'il représente demandées à l'utilisateur qui s'inscrit sont le type de société (personne physique ou morale), le n° BCE, le n° TVA, la dénomination légale, l'abréviation s'il y en a une, la forme juridique (SA, SPRL,...) et l'adresse.

Les règles mises en place sont les suivantes :

- Les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.
- **N° BCE :**
 - L'obligation d'encoder le n° BCE dépend de la valeur du champ « N° BCE obligatoire ? » liée au groupe d'utilisateurs ;
 - Le n° BCE est validé (10 chiffres, check-digit, on ne tient compte ni des tirets, ni des points) ;
 - **Si le n° BCE est encodé et correct, on vérifie s'il est connu de l'Administration. Si oui, on charge toutes les informations connues présentes à l'écran.**
- **N° TVA :**
 - L'obligation d'encoder le n° TVA dépend de la valeur du champ « N° TVA obligatoire ? » liée au groupe d'utilisateurs ;
 - Le n° TVA est validé s'il s'agit d'un numéro belge (BE + 9 chiffres, check-digit, on ne tient compte ni des tirets, ni des points) ;
 - Si le n° TVA est encodé et correct, on vérifie s'il est connu de l'Administration (référentiel OWD). Si oui, on charge toutes les informations connues présentes à l'écran.
- Le champ Région ne peut être encodé que si le champ Pays est Belgique. Dans ce cas, il est obligatoire.

Une fois toutes les informations encodées, l'utilisateur soumet son inscription (sauvegarde). Les règles énoncées ci-dessus sont validées. Un message d'erreur apparaît si une règle n'est pas respectée (Exemple : Le champ [Nom] est obligatoire, Le mot de passe et sa confirmation ne correspondent pas, ...).

Lorsque les données sont enregistrées, une page prévient qu'un mail a été envoyé à l'utilisateur :



Mail reçu :

De : noreply.dps@mrw.wallonie.be [mailto:noreply.dps@mrw.wallonie.be]

Envoyé : lundi 10 mars 2008 10:03

À : laurent.outang@gmail.com; p.petit@mrw.wallonie.be

Objet : [Site DPS] Inscription à valider

Cher utilisateur du Site Web DPS,

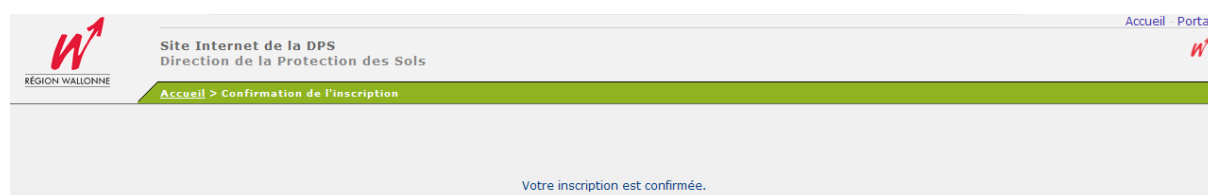
Nous avons bien reçu votre demande d'inscription au Site Web DPS.

La DPS va traiter votre demande d'inscription et vous enverra un e-mail lorsque celle-ci sera validée.

Bien à vous,

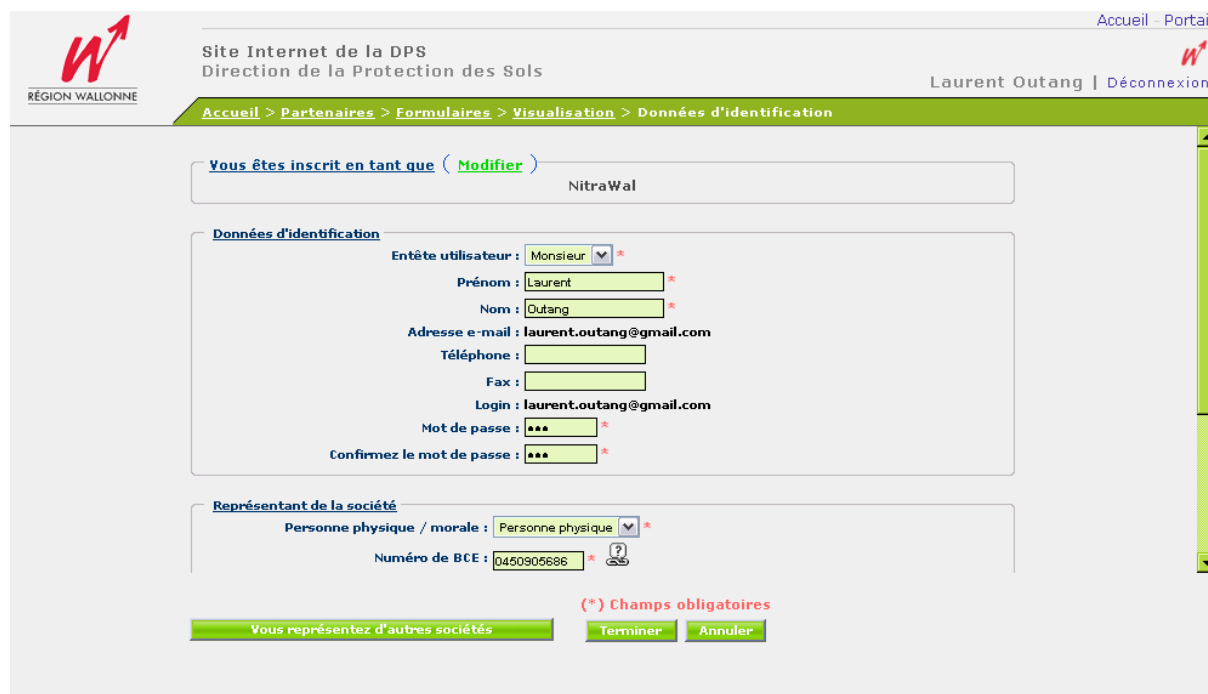
La Direction de la Protection des Sols.
Pascal PETIT, Attaché (e-mail : p.petit@mrw.wallonie.be).

Une fois l'inscription validée par la DPS, un second mail sera envoyé, il contiendra un lien d'activation qui ouvrira une page de confirmation :



Le formulaire « Dérogation Cheptel » peut maintenant être complété en se rendant à nouveau sur la page de login (Voir Identification).

2.2.1.1 Modifier vos données



Les données d'identification de l'utilisateur ainsi que les données d'identification de la société qu'il représente peuvent être modifiées à tout moment.

L'utilisateur peut également ajouter d'autres sociétés pour lesquelles il serait le représentant.

2.2.1.2 Accès à l'élément

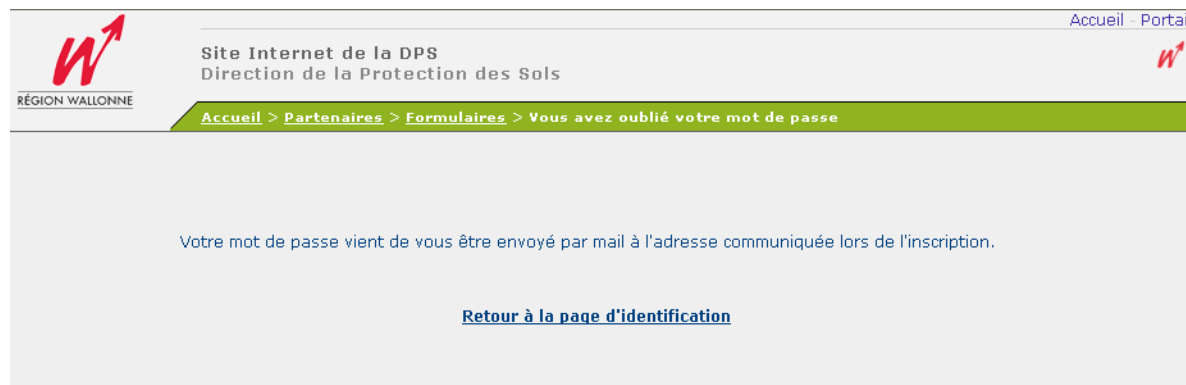
Voir Remplissage du formulaire ci-dessous.

2.3 RECUPERATION DU MOT DE PASSE

Le mot de passe peut être renvoyé par email en cas d'oubli :

- [Vous avez oublié votre mot de passe](#)

Nom d'utilisateur :



Accueil - Portail

RÉGION WALLONNE

Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols

Accueil > Partenaires > Formulaire > Vous avez oublié votre mot de passe

Votre mot de passe vient de vous être envoyé par mail à l'adresse communiquée lors de l'inscription.

[Retour à la page d'identification](#)

"noreply.dps@mrw.wallonie.be" à moi

10:48 (il y a 2 minutes)

Cher utilisateur du Site Web DPS,

Nous avons bien reçu votre demande de rappel des informations de connexion au Site Web DPS.

Les voici, conservez les précieusement :

Votre code d'accès (ou login) : laurent.outang@gmail.com

Votre mot de passe : XXX

En cas de problème de connexion, contactez-nous via fax ou email en décrivant votre cas.

Pour tout problème lié au remplissage d'un formulaire particulier, contactez uniquement la personne de contact mentionnée au niveau du formulaire.

Bien à vous,

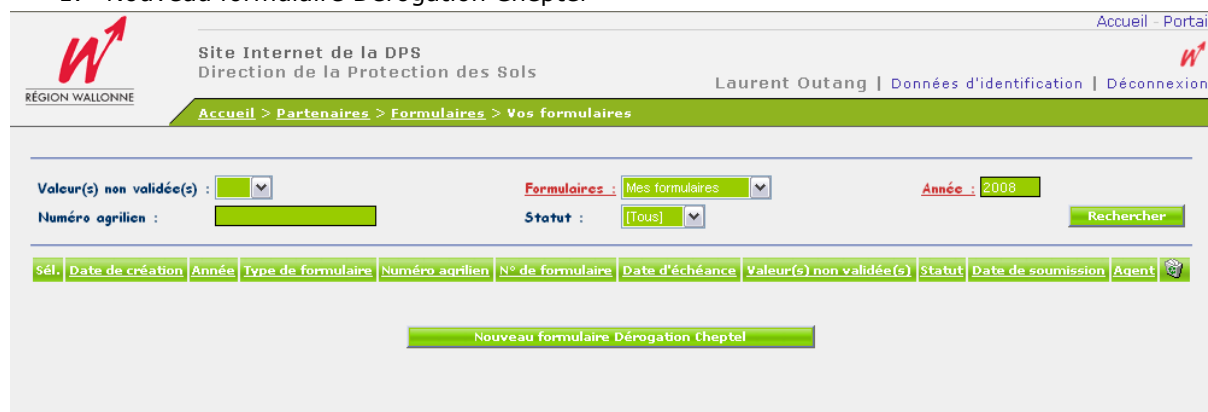
La Direction de la Protection des Sols.

Pascal PETIT, Attaché (e-mail : p.petit@mrw.wallonie.be).

3. REMPLISSAGE DU FORMULAIRE

3.1 CREATION D'UN FORMULAIRE


1. Nouveau formulaire Dérogation Cheptel



Cliquer sur le bouton « **Nouveau formulaire Dérogation Cheptel** » pour créer un nouveau formulaire.

2. Sélection du numéro agrilien :



L'encodage du n° agrilien est libre mais doit correspondre à un numéro existant ou peut s'effectuer par une page recherche à l'aide du bouton  :

Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols

Accueil - Portail

REGION WALLONNE

Laurent Outang | Données d'identification | Déconnexion

Accueil > Partenaires > Formulaires > Vos formulaires > Sélection du n° agrilien > Destinataires

N° agrilien :

Enseigne :

Code postal :

N° TVA :

Rue :

Localité :

Sél.	N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse	Code postal
<input type="checkbox"/>	000104494-25	BE604102241	DEUSE MICHEL ET VINCENT GR	RUE COCHENE 135 - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	000117598-34	BE752395346	ELAERTS FRANCOISE	RUE DU ROI ALBERT 331 - 4680 OUPEYE	4680
<input type="checkbox"/>	000131699-70	BE862680881	FLORAPLANT SA	RUE DU ROI ALBERT 158 - 4680 OUPEYE	4680
<input type="checkbox"/>	062048000-10	BE757107764	MORAY MARIE-CLAIRE	RUE HENRI GERARD 27 - 4680 OUPEYE	4680
<input type="checkbox"/>	062048004-14	BE604542701	LERUTH JEANJO-WERA MARIE-LAURE EP.	RUE DE MILMORT 21 - 4680 HERMEE	4680
<input checked="" type="checkbox"/>	062050024-94	BE757319580	LERUTH GEOFFREY	RUE DE MILMORT 21 - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	062077004-11	BE604094620	SPEETJENS JEAN	RUE VISE VOIE 16 - 4680 OUPEYE	4680
<input type="checkbox"/>	162048001-92	BE757094601	PIRET GEORGES	VOIE DE MESSE 54B - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	162048002-93	BE757257224	CLOES ANDRE	RUE DU VIEUX MAYEUR 4 - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	162048003-94	BE757283750	LOLY MARC	RUE DE FEXHE 1 - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	162048015-09	BE604103429	LOLY HENRY ET PHILIPPE	RUE GRAND AAZ 36 - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	162048046-40	BE757280483	GHAYE ETIENNE	RUE DEVANT LA VILLE 25 - 4680 HERMEE	4680
<input type="checkbox"/>	163015210-17	BE774013181	KIPS LUCIEN	RUE DU HUIT MAI 11 - 4680 OUPEYE	4680

Nombre d'enregistrements : 13

Page de recherche d'un agriculteur

La partie supérieure de cette page contient 6 critères permettant d'effectuer une recherche par **N° agrilien, N° de TVA, Enseigne, Rue, Code Postal et Localité.**

Les critères **Enseigne** et **Rue** agissent en tant que filtre « **contenant** » le texte encodé.

Les autres critères agissent en tant que filtre « **commençant par** » le texte encodé.

Cliquer sur le bouton «**Rechercher**» pour filtrer la liste des agriculteurs selon les critères encodés.

Cliquer sur l'icône pour sélectionner un agriculteur.

Lorsqu'une sélection est effectuée, les informations de l'agriculteur sont affichées sur la page de création d'un nouveau formulaire :

Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols

Accueil - Portail

REGION WALLONNE

Laurent Outang | Données d'identification | Déconnexion

Accueil > Partenaires > Formulaires > Vos formulaires > Sélection du n° agrilien

N° agrilien :

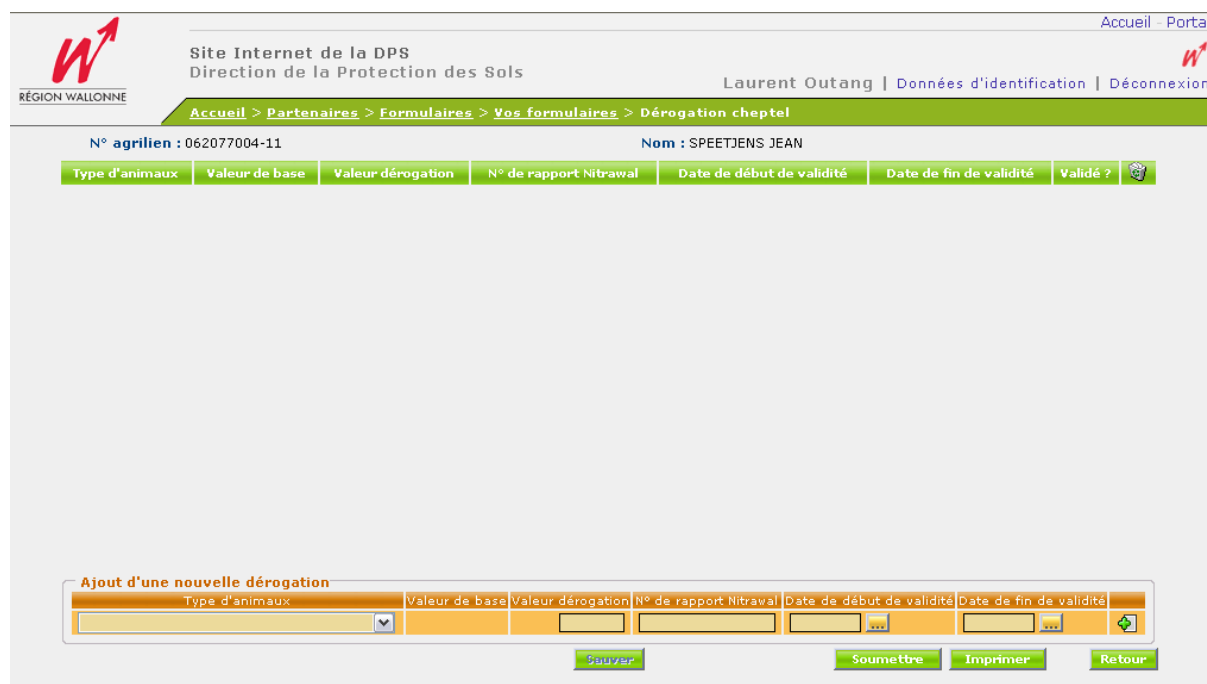
Données de l'exploitation

Enseigne : SPEETJENS JEAN
Rue : RUE VISE VOIE 16
Code postal : 4680
Localité : OUPEYE
Date d'inactivité :

(*) Champs obligatoires

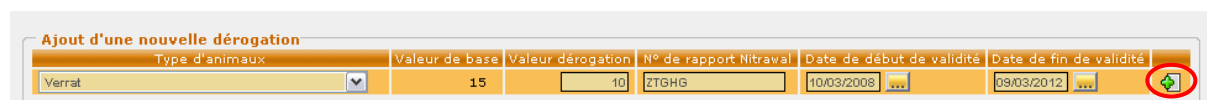
La création du formulaire s'effectue via le bouton « **OK** ».

3.2 ENCODAGE DU FORMULAIRE




3.2.1 Ajout d'une ligne d'analyse

L'ajout d'une ligne d'analyse se fait dans la zone de footer prévue à cet effet :



Le choix d'un type d'animal (liste de valeurs) détermine la valeur de base.

Ensuite, il faut encoder les données suivantes :

- valeur dérogation ;
- N° de rapport Nitrawal ;
- Date de début de validité (un calendrier pour la sélection d'une date est accessible par le bouton ).

La date de fin de validité est calculée automatiquement sur base d'un paramètre (= date de début + **X** année(s) - 1 jour).

Actuellement, **X** vaut 4 ans.

Elle peut cependant être modifiée.

3.2.2 Edition des lignes d'analyse



Type d'animaux	Valeur de base	Valeur dérogation	N° de rapport Nitrawal	Date de début de validité	Date de fin de validité	Validé ?	
Lapin mère	3.60	3	ETTHGJI	17/03/2008	16/03/2016	N	✗
Taurillon de 6 à 12 mois	28.00	10	ZERTG	10/03/2008	09/03/2012	N	✗
Verrat	15.00	10	ZTGHG	10/03/2008	09/03/2012	OK	✗

Les champs **Valeur dérogation**, **N° de rapport Nitrawal**, **Date de début** et **de fin de validité** de chaque ligne de dérogation encodée peuvent être modifiés .

Une ligne dérogation peut également être supprimée (✗).

Lorsqu'une analyse est modifiée, le bouton « **Sauver** » est activé.



Il permet de sauvegarder les changements effectués.

Le bouton « **Retour** » ramène à l'écran listant les différents formulaires de dérogation cheptel.

3.2.3 Validité des lignes d'analyse

Pour être utilisée, une ligne de dérogation devra être validée. Une dérogation, qui est inférieure à un pourcentage maximum de réduction (paramètre, actuellement **40 %**) et dont la durée est inférieure à une durée déterminée par la DPS (paramètre, actuellement **4 ans**), sera automatiquement validée.

Si la dérogation ne correspond pas à ces critères, elle sera vérifiée par un agent de l'administration qui statuera sur sa validité ou non.

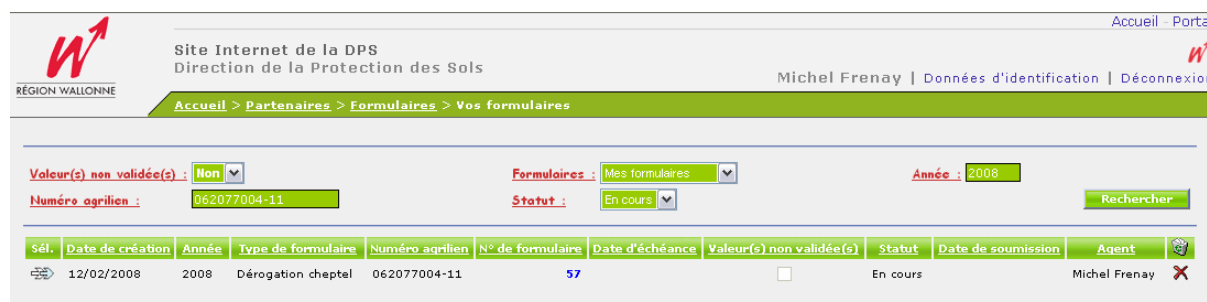
Une ligne d'analyse non validée est signalée par un code couleur **rouge**.

Les lignes d'analyse automatiquement validées sont signalées par un code couleur **bleu**.

Remarque :


Pour une exploitation agricole et un type animal, quand une nouvelle dérogation est soumise alors qu'une ancienne dérogation est toujours en cours, l'ancienne dérogation est remplacée à partir de la date de début de validité de la nouvelle.

3.2.4 Visualisation/édition d'un formulaire



Sél.	Date de création	Année	Type de formulaire	Numéro agrilien	N° de formulaire	Date d'échéance	Valeur(s) non validée(s)	Statut	Date de soumission	Agent
	12/02/2008	2008	Dérogation cheptel	062077004-11	57		<input type="checkbox"/>	En cours		Michel Frenay

Sur la page « Vos formulaires », l'agent a la possibilité d'ouvrir un formulaire précédemment encodé.

Cliquer sur l'icône  pour sélectionner un formulaire et l'ouvrir dans l'état de sa dernière sauvegarde.

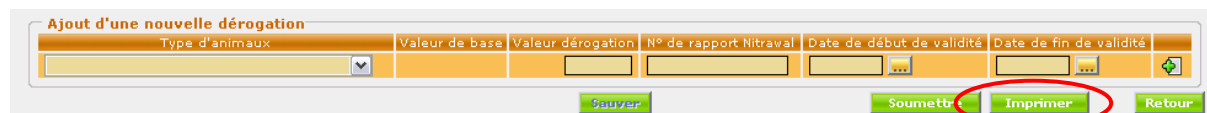
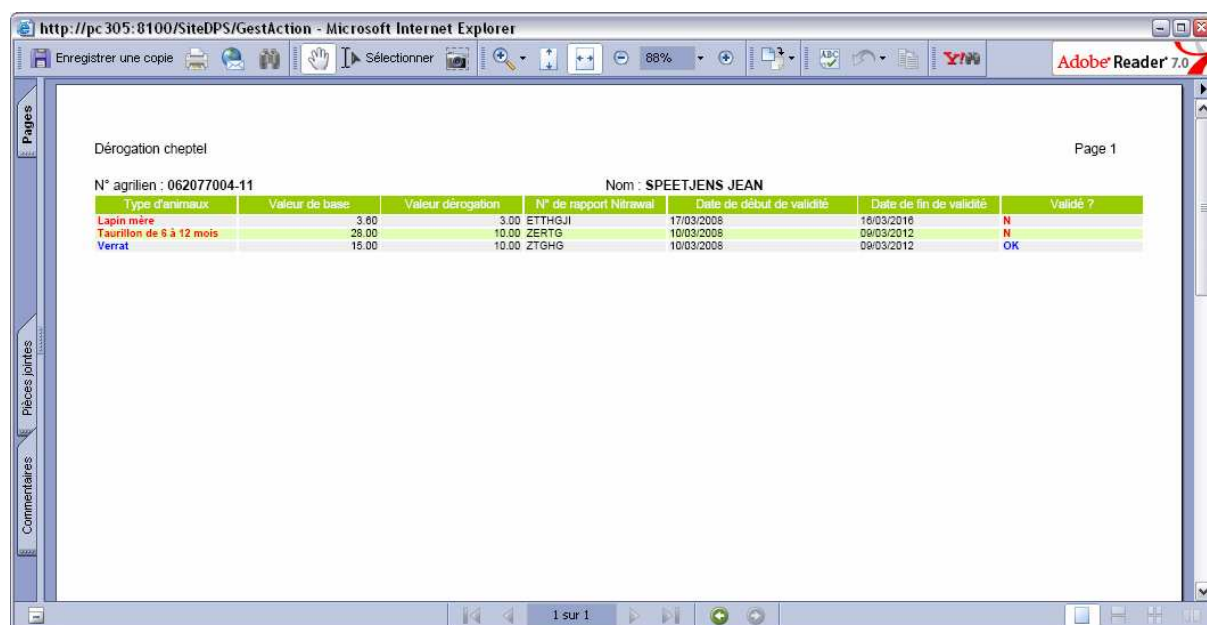
Si le formulaire sélectionné a été soumis, il sera ouvert en mode visualisation sinon l'agent pourra modifier les lignes de dérogation existantes ou en ajouter.

3.2.5 Impression du formulaire

Le déclarant pourra imprimer sa dérogation.

Il lui sera présenté un rapport listant les lignes d'analyses.

L'impression s'effectue en cliquant sur le bouton « **Imprimer** » situé dans la zone de boutons du formulaire.

Type d'animaux	Valeur de base	Valeur dérogation	N° de rapport Nitrawal	Date de début de validité	Date de fin de validité	Validé ?
Lapin mère	3.00	3.00	ETTHGJI	17/03/2008	16/03/2016	N
Taurillon de 6 à 12 mois	28.00	10.00	ZERTG	10/03/2008	09/03/2012	N
Verrat	15.00	10.00	ZTGH5	10/03/2008	08/03/2012	OK

4. SOUMISSION

Le formulaire est soumis depuis cet écran, via le bouton « **Soumettre** » :

N° agrilien : 062077004-11 Nom : SPEETJENS JEAN

Type d'animaux	Valeur de base	Valeur dérogation	N° de rapport Nitrawal	Date de début de validité	Date de fin de validité	Validé ?	
Lapin mère	3.60	<input type="text" value="3"/>	<input type="text" value="ETTHGJI"/>	<input type="text" value="17/03/2008"/>	<input type="text" value="16/03/2016"/>	N	✗
Taurillon de 6 à 12 mois	28.00	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="ZERTG"/>	<input type="text" value="10/03/2008"/>	<input type="text" value="09/03/2012"/>	N	✗
Verrat	15.00	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="ZTGHG"/>	<input type="text" value="10/03/2008"/>	<input type="text" value="09/03/2012"/>	OK	✗

Ajout d'une nouvelle dérogation

Type d'animaux	Valeur de base	Valeur dérogation	N° de rapport Nitrawal	Date de début de validité	Date de fin de validité
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Lorsqu'un formulaire est soumis, ce dernier ne peut plus être modifié.
Il reste accessible en visualisation.

L'agent est ramené sur la page listant les formulaires.
Un message, lui indiquant que son formulaire est soumis, est affiché.

Valeur(s) non validée(s) :

Formulaires : Année :

Numéro agrilien : Statut :

Sélect.	Date de création	Année	Type de formulaire	Numéro agrilien	N° de formulaire	Date d'échéance	Valeur(s) non validée(s)	Statut	Date de soumission	Agent
<input type="checkbox"/>	10/03/2008	2008	Dégrogation cheptel	062077004-11	71		<input checked="" type="checkbox"/>	Soumis	10/03/2008	Laurent Outang

Votre formulaire a été soumis correctement à l'administration.

L'utilisateur aura toujours la possibilité de visionner les données encodées pour son formulaire.
La fonctionnalité d'impression sera également toujours disponible.

5. LISTE DES FORMULAIRES



Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols
Laurent Outang | Données d'identification | Déconnexion

Accueil > Partenaires > Formulaires > Vos formulaires

Valeur(s) non validée(s) : **Formulaires :** Mes formulaires **Année :** 2008
 Numéro agrilien : **Statut :** [Tous] **Rechercher**

Sél.	Date de création	Année	Type de formulaire	Numéro agrilien	N° de formulaire	Date d'échéance	Valeur(s) non validée(s)	Statut	Date de soumission	Agent
	10/03/2008	2008	Dérogation cheptel	062077004-11	71		<input checked="" type="checkbox"/>	Soumis	10/03/2008	Laurent Outang

Nouveau formulaire Dérogation Cheptel

Par défaut, la liste des formulaires présentés est filtrée sur :

- les formulaires de l'agent connecté ;
- l'année en cours.



Valeur(s) non validée(s) : **Formulaires :** Tous les formulaires **Année :** 2008
 Numéro agrilien : **Statut :** [Tous] **Rechercher**

Sél.	Date de création	Année	Type de formulaire	Numéro agrilien	N° de formulaire	Date d'échéance	Valeur(s) non validée(s)	Statut	Date de soumission	Agent
	10/03/2008	2008	Dérogation cheptel	062077004-11	71		<input checked="" type="checkbox"/>	Soumis	10/03/2008	Laurent Outang
	05/03/2008	2008	Dérogation cheptel	000100044-37	70		<input type="checkbox"/>	Soumis	05/03/2008	Frédéric Morel
	28/02/2008	2008	Dérogation cheptel	000105203-55	62		<input checked="" type="checkbox"/>	Soumis	28/02/2008	Frédéric Morel
	21/02/2008	2008	Dérogation cheptel	000120018-29	61		<input type="checkbox"/>	Soumis	21/02/2008	Frédéric Morel
	21/02/2008	2008	Dérogation cheptel	000120003-14	60		<input type="checkbox"/>	Soumis	21/02/2008	Frédéric Morel
	21/02/2008	2008	Dérogation cheptel	000120003-14	59		<input type="checkbox"/>	Soumis	21/02/2008	Frédéric Morel
	21/02/2008	2008	Dérogation cheptel	000120018-29	58		<input type="checkbox"/>	Soumis	21/02/2008	Frédéric Morel
	12/02/2008	2008	Dérogation cheptel	062077004-11	57		<input checked="" type="checkbox"/>	En cours		Michel Frenay
	12/02/2008	2008	Dérogation cheptel	062077004-11	56		<input type="checkbox"/>	Soumis	12/02/2008	Michel Frenay
	12/02/2008	2008	Dérogation cheptel	062077004-11	54		<input type="checkbox"/>	Soumis	12/02/2008	Michel Frenay

Les formulaires dont le numéro de formulaire est signalé en **rouge** contiennent des lignes d'analyses non validées.

La case à cocher Valeur(s) non validée(s) indiquent la même information.

Les formulaires soumis sont également différenciés des formulaires en cours par un code **couleur**.

Il est possible de supprimer un formulaire si celui-ci ne contient aucune analyse.